

LE CANDIDAT-GIROUETTE, SES PROMESSES, SES VOTES.

Cultivateurs de la troisième circonscription, Tous, vous venez de recevoir le programme de M. Barrès. Il y entasse les promesses. Il s'y proclame le défenseur de l'agriculture, le partisan du maintien des lois protectionnistes.

Rappels les faits : Le 30 décembre 1891, M. Barrès s'abstient dans le premier vote sur les douanes. Le 7 janvier 1892, il se ravise et vote pour les tarifs. Le dimanche 14 février 1892, rendant compte de son mandat à Saint-Nicolas, M. Barrès fait allusion à son vote, en faveur des tarifs douaniers.

En vingt-quatre heures, M. Barrès avait encore changé d'opinion — et il osait rectifier son vote quarante jours après l'avoir émis ! Présentement, il a de nouveau changé d'opinion, puisqu'il vient se poser en partisan des tarifs protectionnistes ! Quelle confiance peut-on avoir dans ce candidat-girouette ?

AUX ÉLECTEURS

Il s'agit de plus fait le jeu de l'adversaire commun, nous voulons parler du césarisme, en la personne du sieur Barrès, homme dépourvu de tout scrupule politique qui ne cherche que l'occasion de satisfaire une coupable ambition.

Nous ne parlerons pas des autres candidats, car elles n'ont aucune chance de succès dans notre canton, le surabondamment d'elles ont été le prisme surabondamment.

Vous pourriez Nicolas, c'est donc voter pour la République, l'ordre et la liberté.

Vous pourriez Barrès, c'est voter pour le despotisme, c'est voter pour la révolution, c'est voter pour l'anarchie.

Que les hommes d'ordre méditent avant d'émettre leur vote, car c'est d'eux que dépend le succès.

En se divisant ils feront le jeu de l'ennemi, de l'homme ambitieux qui a donné des preuves si éclatantes de son incapacité à s'acquiescer du mandat à lui confié.

Le seul parti sage est que toutes les voix se portent sur le nom de Nicolas.

UN GROUPE D'ÉLECTEURS RÉPUBLICAINS

Jendi, le comité républicain du canton sud de Nancy avait convoqué les électeurs à la Taverne Alsacienne pour entendre M. Nicolas exposer son programme.

La vaste salle était littéralement bondée. M. Gérard tannet, président. Au début de la séance, il a prononcé l'allocution suivante :

« Citoyens, « Le succès éclatant qu'obtint notre réunion de lundi, au canton Est, nous a fait un devoir de réunir aujourd'hui les électeurs du canton Sud.

« Vous savez dans quelles conditions nos nouveaux comités se sont formés, c'est-à-dire au lendemain de la désagrégation des anciens comités ou quelques hommes ont trop longtemps essayé de faire prévaloir la seule volonté, souvent contraire à celle de l'immense majorité des électeurs. Nous avons, nous, pensé qu'il fallait lui parti républicain, au lieu de le diviser. Nous nous sommes organisés sur des bases solides. Nous nous réunissons souvent dans l'avenir, comme nous nous réunissons à peine constitués. Nous n'attendons pas le moment des périodes électorales pour provoquer des réunions.

« Nous estimons en effet, qu'il est nécessaire de toujours se sentir les coudes. Et la seule façon de savoir ce que désire le corps électoral est de lui demander, en convoquant à des réunions amicales, comme la nôtre, les électeurs eux-mêmes.

« C'est, citoyens, unis par ces pensées, que nous avons décidé de soutenir (malgré les difficultés de cette période électorale et peut-être bien à cause de ces difficultés elles-mêmes) c'est ainsi désire que nous avons décidé de soutenir et de vous proposer d'aider nos comités à soutenir la candidature de M. Nicolas. Enfant du pays, ayant fait largement ses preuves, nous

croions que nul plus que lui n'est capable et digne de nous représenter. En outre, Nicolas ayant été élu par le congrès du 17 avril, nous obéissons ainsi au suffrage universel représenté par les voix des délégués au congrès.

M. Nicolas a la parole. M. Barrès, dit-il en substance, fait courir le bruit que je suis Dreyfusard, vendu aux juifs ; c'est une ignominie. Je n'ai jamais caché mon sentiment. Si j'avais été ministre de la justice, Zola eût été incarcéré 2 heures après la publication de sa lettre.

De pareilles calomnies me révoltent. Je ne puis tolérer que l'on doute de mon patriotisme ! Barrès m'a accusé d'avoir collaboré à l'Étincelle. C'est faux ! L'Étincelle a pris parti pour moi parce que des ouvriers que j'avais obligé voulant me témoigner leur reconnaissance, j'ai eu l'effet en occasion de rendre de nombreux services à la classe ouvrière comme en témoigne cette lettre d'un nommé Lefebvre, typographe, aujourd'hui insultant aux gages de M. Barrès.

M. Nicolas expose ensuite son programme, dont voici un succinct résumé :

Diminution du nombre des fonctionnaires. Révision du système de l'impôt (patentes, boissons hygiéniques), suppression de l'impôt des portes et fenêtres.

Augmentation de la marine marchande. Création d'une armée coloniale. Taxe sur les ouvriers étrangers.

Modification à la loi sur les accidents du travail, sur les sociétés de secours mutuels. Régime du système de l'impôt du commerce. Protection du petit commerce. Organisation du crédit agricole à des taux modérés.

Protection des employés de commerce. (Conseils de prud'hommes). Ce discours est fréquemment copié d'applaudissements. On vient serrer la main de M. Nicolas.

Avant de lever la séance M. Gérard prononce les quelques mots suivants :

Le succès est aujourd'hui et sera dans quelques jours la seule récompense que nous ambitionnons. Vos acclamations nous prouvent que nous n'avons pas fait fausse route. Merci, citoyens, et vive la République !

qu'il est, sur ce point, muet comme la tombe. Mais il est pratique tout de même et s'est dit qu'ayant subi un désastre mémorable à Champenoux, il lui serait peut-être possible d'en tirer quelque parti, en se posant en victime, il y a toujours de par le monde des gens sensibles.

Le sieur Barrès a donc ramassé les débris de son impassibilité, et il raconte à sa façon la bagarre.

Constations d'abord que son Moi n'a pas été aussi déloré que ses amis semblaient le croire, puisqu'il exprime en cinq colonnes, ce matin, dans le Courrier de l'Est, les sensations exceptionnelles qui lui ont été procurées. Nous l'en félicitons sincèrement.

Nous ne sommes pas moins heureux de reconnaître que sa manière de voir s'est modifiée au sujet de certains cris qui signalent, depuis son arrivée, les réunions publiques.

Dans son précédent numéro, rendant compte d'une réunion de M. Nicolas, la feuille de chou boulangiste disait avec une évidente satisfaction :

« Il a peur, il ne viendra pas. Mais voici Protot, régisseur du spectacle. Il est accueilli par les cris de : « A l'eau Protot ! A la botte aux ordures ! »

Et, un peu plus loin, dans un entrefilet qui ne brillait pas par la charité chrétienne :

« On a déjà remarqué que Nicolas n'hésite pas à sortir des réunions publiques par la porte ordinaire... A Saint-Nicolas, il s'est échappé par les cabinets... A Malzeville, il a grimpé sur une échelle pour se trotter par la fenêtre. »

Juste retour des choses d'ici-bas ! Trois jours après, le nommé Barrès pouvait se convaincre que l'on sort des réunions publiques par où l'on peut... et qu'une chute sur un lumier est parfois le salut.

Et il aurait probablement été ravi de trouver à Champenoux une échelle, sous la porte des cabinets, si par ce moyen il avait pu regagner plus tôt sa voiture.

Cette indifférence pour les infortunes d'autrui sera cause qu'on ne s'apitoiera peut-être pas sur les siennes autant qu'il le croit.

Et puis, il faut convenir que la reconnaissance est chez lui de bien courte durée. Ainsi, il nous est revenu de divers côtés que sans l'intervention d'un de ses adversaires politiques, M. Aubry, qui lui fit un rempart de son corps, le candidat aurait passé un fichu quart d'heure. Sur le moment, le sieur Barrès se serait même jeté au cou de M. Aubry.

Aujourd'hui c'est à lui qu'il s'en prend de tout ce qui est arrivé.

En même temps, le sieur Barrès désigne aux foudres de la justice quelques personnes du pays, qu'il accuse d'avoir pris part au « guet-apens de Champenoux ».

Voilà ce qu'il arrivera pas aux individus qui assomment les adversaires de M. Barrès, car on ignore généralement leur état civil. Il est vrai qu'il n'est encore en ce qui concerne la différence de ses manières de voir. Quant c'est un concurrent qui écope, il considère la chose comme tout à fait normale. Quand c'est lui, il y a forcément guet-apens.

Voici l'explication beaucoup plus simple qu'on nous donne à l'Impartial plusieurs habitants de Champenoux :

« Il nous a monté le coup une fois, et il a encore l'audace de revenir ; si le f... de nous ; il n'a eu que ce qu'il méritait ; nous ne sommes pas comme les ouvriers de la ville et des usines ; les campagnes ; chez nous, se souviennent et n'oublient jamais. »

Nous le lui avisons dit, il y a six semaines, à l'annonce de sa candidature.

Et si quelqu'un doit se plaindre de ce qui arrive, ce n'est certes pas cet individu qui a tant fait pour dévaliser par des manœuvres sontraire la haine entre des gens qui ne demandaient qu'à vivre en paix.

Nous ne parlerons pas des aménités que le sieur Barrès et ses acolytes nous ont prodiguées soit dans son canard, soit dans ses pamphlets. Il nous a rendu les honneurs dans un vulgaire candidat, nous sommes satisfaits de l'avoir si visiblement contrarié.

Nous terminerons sur ces réflexions du Progrès.

« Quelques-uns avaient pensé qu'à un intervalle de neuf ans, les meurs créés par le boulangisme auraient disparu. Ils comptaient sans un élément ultra-clérical et en partie exotique, qui, sous prétexte de réclamer le rétablissement des processions, avaient rempli nos rues d'une mascarade

Les malheurs de M. Barrès

On a toujours été pratique, dit l'Est républicain, dans la Boulogne. Au lendemain de l'échec de M. Barrès, M. Nicolas se faisait une réclamation en révélant un à un les dessous de l'entreprise.

Il faut rendre cette justice au sieur Barrès

sans précédent, limitée de l'armée du Salut. Le leçon de la salle Poirel fut plus significative encore. Sous l'influence de personnalités dont les noms s'étaient distingués aux Croisades ou ailleurs, les orateurs auanoisés eurent la voix couverte par des bandes habillées organisées, et qui, en se n'allant, laissèrent sur les fauteuils des sillons de modèles variés, les uns datant au moins de l'époque des Gent Jours, les autres munis de tous les perfectionnements modernes.

C'était clair. La réunion de la salle (gauchon) acheva d'éclairer les moins clairvoyant ; l'organisation du chahut n'ôchappait à personne : un ancien candidat boulangiste ne se trouvait pas dépaycé dans cette aventure. Les réunions de la halle et du canton de Saint-Nicolas ne furent pas moins suggestives. Les cris de : « A l'eau ! à l'eau ! » retentirent, tandis que les gardiens s'élevaient, menaçants. Tout cela explique le « tabac » de Champenoux.

Mais, chronologiquement, on voit que la première responsabilité incombe au boulangisme, qui a perturbé les habitudes paisibles de nos provinces, mis le désordre dans les partis, flétrissés les ambitions des intrançables les plus disparates, fait du désordre, pendant des mois, l'état habituel du pays. Nous sommes ennemis de toute violence ; mais, sous des formes diverses, la sagesse des nations nous apprend que celui qui sème du tabac récoltera du tabac. »

Le combat a duré une heure et demie. Les Espagnols se sont battus bravement contre des forces supérieures. Les nôtres sont probablement nombreux de leur côté. Les Américains paraissent n'avoir pas éprouvé de pertes.

Les Espagnols refusent de se rendre et on s'attend au bombardement de Manille pour demain.

La version américaine. — La flotte américaine est entrée dans la baie de Manille. À onze heures du matin, lorsqu'elle est arrivée à l'ancre de Cavite, les forts ont ouvert le feu à longue portée, ainsi que la flotte espagnole ancrée à Cavite.

L'escadre américaine s'est alors rapprochée et a commencé une terrible canonnade qui a duré une demi-heure, au bout de laquelle elle s'est retirée hors de portée. La petite artillerie espagnole a continué le feu. Les Américains se sont rapprochés de nouveau et après vingt minutes d'un tir rapide et incessant de leur grosse artillerie, la flotte espagnole a été détruite. Trois de ses navires étaient en feu, un autre a coulé et le reste était réduit au silence, ainsi que les forts.

Le combat a duré une heure et demie. Les Espagnols se sont battus bravement contre des forces supérieures. Les nôtres sont probablement nombreux de leur côté. Les Américains paraissent n'avoir pas éprouvé de pertes.

Les Espagnols refusent de se rendre et on s'attend au bombardement de Manille pour demain.

La Petite République, journal socialiste, consacrait hier un article franchement hostile au pseudo-citoyen Barrès, qui se terminait ainsi :

« Il n'a pas eu, et il n'aura plus jamais le moindre prestige à la Chambre, — par la raison première qu'il n'y rentrera pas. »

M. Barrès et les socialistes

Le chapelet de M. Barrès

Dédié à la CROIX.

M. Barrès a écrit ce qui suit :

Je serais fâché qu'on supprime le... (nous supprimons le nom de l'établissement, pour ne pas lui faire de réclame) et ce chapelet de boîtes à femmes qu'on honore rue... (nous supprimons encore).

Je voudrais seulement qu'on les amidiore.

M. Barrès ne s'est pas expliqué sur l'amélioration des « boîtes à femmes » (par deux heures 1/2 du matin, le garçon de M. Lamontagne, quinquillet place de la République, voulant gronder des paisseaux placés le fourneau et le gondron devant la porte.

Puis ayant à faire au grenier il y monta et ouvrit la grèbière. Au même instant, le gondron prit feu, la flamme atteignit du fourrage à proximité.

En un clin d'œil, ce vaste grenier fut embrasé.

M. Lamontagne qui avait pris possession de cette remise, n'avait pas assuré les marchandises qu'il y avait déposées — de ce chef il subira une perte de 1,000 fr. environ. Les dégâts occasionnés à l'immeuble sont évalués à 3,000 fr. environ, couverts par l'assurance.

Quelques lignes écrites par le candidat boulangiste :

« Je découvrirai volontiers du génie à qui me trouvera du talent... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

Quelques lignes écrites par le candidat boulangiste :

« Je découvrirai volontiers du génie à qui me trouvera du talent... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

MAISON DES MAGASINS RÉUNIS

Rue Mazagan, 8, 13, 15. — Rue du Faub' St-Jean, 4, 6, 8, 10. — Rue Victor Poirel, 12 NANCY

MACHINES À COUDRE

SYSTÈMES PERFECTIONNÉS

MODÈLES DE HAUTE NOUVEAUTÉ

FABRICATION GARANTIE

Occasions exceptionnelles à tous nos Comptoirs

VENTE À DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

8 p. : MM. Hippolyte Antoine, Charles Alvarès, Georges Jollin, Jules Ragot ; 6 b. : MM. Bernard Barham, Antoine Chéry, Alfred Goury, Ernest Guipratte.

Tir de rappel. — 6 balles, 12 points : M. Charles Alvarès ; 6 b., 10 p. : MM. Jules Chamagne, Auguste Hamoze, Henri Legros ; 6 b., 9 p. : MM. Alexandre Alexandre ; Jean-Pierre Guignon, Hubert Kaps, Julien Michel, Antoine Robert ; 6 b., 8 p. : MM. Emile Gouteaux, Charles Croiset, Charles Martin, Aimé Marchal, Paulin Postal, Albert Pierson, Auguste Royer, huisier, Léon Richelet ; 5 b., 8 p. : MM. Ernest Guipratte, Gabriel Godard ; 5 b., 7 p. : MM. Joseph Frily, Charles Hamoze, Edmond Hazotte, Aug. Joly, Louis Oswald ; 5 b., 6 p. : MM. Auguste Antoine, Eugène Aimé, Bernard Aimé, Aimé Marchand, Paul Mayer, Jules Ragot.

Tir à volonté avec cartouches remboursables. — Un seul des deux prix affectés à tir a été remporté par M. Emile Jaquet, vétérinaire, avec 12 balles, 19 points, aucun autre tireur n'ayant fait enregistrer deux séries de résultats obtenus.

La troisième séance aura lieu dimanche prochain, 8 mai.

Nouvelles locales

Saint-Nicolas.

Incendie. — Mardi matin, un incendie s'est déclaré dans une remise sise rue de Haut-du-Mont, appartenant à M. Leveque.

Vers six heures 1/2 du matin, le garçon de M. Lamontagne, quinquillet place de la République, voulant gronder des paisseaux placés le fourneau et le gondron devant la porte.

Puis ayant à faire au grenier il y monta et ouvrit la grèbière. Au même instant, le gondron prit feu, la flamme atteignit du fourrage à proximité.

En un clin d'œil, ce vaste grenier fut embrasé.

M. Lamontagne qui avait pris possession de cette remise, n'avait pas assuré les marchandises qu'il y avait déposées — de ce chef il subira une perte de 1,000 fr. environ. Les dégâts occasionnés à l'immeuble sont évalués à 3,000 fr. environ, couverts par l'assurance.

Quelques lignes écrites par le candidat boulangiste :

« Je découvrirai volontiers du génie à qui me trouvera du talent... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

« Il m'est arrivé de perdre quelques convictions à vouloir les renforcer ; c'est assez ordinaire, je crois. Je me suis résigné, dès lors, à ne pas prendre grand'chose à cœur, et à m'en tenir à moi... »

UNIQUE DE

leur-ét-Mo

CTIONS LÉGIS

journaux, qui soutie

« Le monde sait à Nan

« C'est le comité de fé

« à cette époque, M. D

Annnonce légale.

Etudes de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

VENTE PAR LICITATION Le JEUDI 26 MAI 1898, à deux heures de l'après-midi.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Propriété de M. ANDRÉ, notaire à Nancy, rue de la Constitution, n° 5.

Marchand de vins

Restaurant avec 5 garçons, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

Mme Camille 17, Rue de l'Épilation, 17 (Au 1^{er}), au fond de la cour.

ON DEMANDE employé en cuisine au courant de l'épicerie.

ON DEMANDE à louer, un centre, non plus au centre, mais par l'extérieur.

ON DEMANDE de bons ouvriers pour la lingerie.

VIN NATUREL sans-de-sulfite, 11, rue de l'Épilation, 17.

CHARRETTE anglaise, 11, rue de l'Épilation, 17.

A LOUER logement avec remise et cour.

A CÉDER pour cause de décès, le fonds de commerce de la boulangerie.

A VENDRE Belle propriété, 11, rue de l'Épilation, 17.

Un TERRAIN d'une contenance de 178 mètres carrés.

Un TERRAIN d'une contenance de 180 mètres carrés.

Les CYCLES

offrent comme entrée de saison

480 Bicyclettes 1898 dernier modèle

SE PRESSER et demander le catalogue envoyé gratis sur demandes faites à M. le Directeur des CYCLES FRANCE, 50, rue Jean-Lamour, 50, Nancy.

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE: 24, rue du Faubourg Stanislas, 24

AVIS IMPORTANT. — Nous remboursons les frais de chemin de fer dans un rayon de 100 km. autour de Nancy à tout acheteur ou comptant.

On demande un EMPLOYÉ, de préférence un sous-officier réformé.

Maison Prosper FAINRENY Camille CHAPUT Succ. 45, rue des Dominicains, 45 (en face le passage du Casin)

ON DEMANDE un bon ouvrier pour la lingerie.



possédant les tout derniers perfectionnements, grand cadre extra, gros tubes, fourche amovible, roulements sans huile.

480 Bicyclettes 1898 dernier modèle

SE PRESSER et demander le catalogue envoyé gratis sur demandes faites à M. le Directeur des CYCLES FRANCE, 50, rue Jean-Lamour, 50, Nancy.

MAGASIN D'EXPOSITION ET DE VENTE: 24, rue du Faubourg Stanislas, 24

AVIS IMPORTANT. — Nous remboursons les frais de chemin de fer dans un rayon de 100 km. autour de Nancy à tout acheteur ou comptant.

On demande un EMPLOYÉ, de préférence un sous-officier réformé.

Maison Prosper FAINRENY Camille CHAPUT Succ. 45, rue des Dominicains, 45 (en face le passage du Casin)

ON DEMANDE un bon ouvrier pour la lingerie.

M. MUDRY

loueur de voitures, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

M. Simonin, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

ATTENTION! 2^e mai 1898, entre PERDU Nancy et Châteauneuf.

La Manufacture de chaussures de Guerpont.

JUMENT VOLÉE

dans la nuit du 2 au 3 mai. Signalement: jument blonde, un peu âgée.

ON DEMANDE de suite, à Champagnelles, un bon ouvrier pour la lingerie.

A CÉDER pour cause de décès, le fonds de commerce de la boulangerie.

BON FONDS Familier à céder, pour cause de décès.

ON DEMANDE un bon ouvrier pour la lingerie.

A CÉDER pour cause de décès, le fonds de commerce de la boulangerie.

M. MANSUY, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

A CÉDER pour cause de décès, le fonds de commerce de la boulangerie.

ON BOU s'est égaré le dimanche 4 mai.

A VENDRE, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

ON DEMANDE un bon ouvrier pour la lingerie.

A louer, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

UNE MAISON à louer, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

A CÉDER pour cause de décès, le fonds de commerce de la boulangerie.

Café-Restaurant très fréquenté de promoteurs et touristes.

A LOUER Magasin en loges et petits appartements.

A LOUER corps de bâtiment pour atelier de menuiserie.

A VENDRE, 110, rue St-Dizier, à Nancy.

Brasserie-Restaurant

à la cause de maladie, très pressé. Joli Café, 2 salles, situé dans rue principale, à céder pour cause de décès.

BONNE EPICERIE avec un grand payant leoyer, à céder pour cause de décès.

ON DEMANDE un bon ouvrier pour la lingerie.

ATRIEME ANNEE

5 Centimes. DIMANCHE 15 MAI 1898



ABONNEMENTS DIRECTS CROIX DE NANCY ET SUPPLEMENT

ADMINISTRATION & REDACTION 82, Rue Saint-Georges, 82, NANCY

AUX COMITÉS CROIX DE NANCY ET SUPPLEMENT

compréhension que quatre curés armés d'une centaine de canons.

La flotte américaine, bien supérieure en nombre, est appuyée de deux cents canons et accompagnée de onze croiseurs protégés.

On vit annoncé que le commandant espagnol, conscient de son infériorité, renvoyait ses canons par sa jonction avec l'escadre de Navay. Gros chiffre malheureusement pas confirmé et il est à craindre que les Espagnols courraient à un nouveau désastre.

Une dépêche qui nous arrive au moment de mettre sous presse annonce que les Américains ont tenté un débarquement de troupes sur les côtes de Cuba.

Le mouvement de l'armée a été dirigé sur les côtes de Cuba. Les Américains ont tenté un débarquement de troupes sur les côtes de Cuba.

Des désordres graves se sont produits à Milan. La révolution gronde en cette malheureuse Italie. Dix-sept provinces sont en état de siège et gouvernées militairement.

À Milan, la révolte a pris des proportions très graves. Les dépêches que nous avons obtenues, n'ont pas été satisfaisantes.

À Nancy, M. de Courville a obtenu 767 voix contre 1,852 à M. Brice et 1,072 à M. Schuh.

Le conseil municipal qui se respecterait ne continuerait pas d'exercer son mandat, après que les électeurs lui ont signifié aussi clairement qu'ils ne veulent plus de lui.

Il restait un peu de tact à cet ambitionnisme de son égaré. Il avait fait dans beaucoup de son mandat, après que les électeurs lui ont signifié aussi clairement qu'ils ne veulent plus de lui.

Après la lutte Le scrutin de dimanche a provoqué dans le camp opportuniste de Mouthe-et-Moselle une stupeur profonde.

La déroute de l'ancien parti modéré est irrémédiable. Les compromissions, les déclarations ambiguës, les attitudes doubles ont consommé sa ruine.

Le déroute de l'ancien parti modéré est irrémédiable. Les compromissions, les déclarations ambiguës, les attitudes doubles ont consommé sa ruine.

Le déroute de l'ancien parti modéré est irrémédiable. Les compromissions, les déclarations ambiguës, les attitudes doubles ont consommé sa ruine.

Le déroute de l'ancien parti modéré est irrémédiable. Les compromissions, les déclarations ambiguës, les attitudes doubles ont consommé sa ruine.

Le déroute de l'ancien parti modéré est irrémédiable. Les compromissions, les déclarations ambiguës, les attitudes doubles ont consommé sa ruine.

chiffre très fort de voix catholiques.

Cependant, M. de Ladonchamps avait cru devoir s'opposer à M. Mézières; dans ces conditions, nous ne devrions pas être surpris, en examinant la valeur respective des candidats au point de vue catholique. L'hésitation pour nous n'était pas possible. M. de Ladonchamps a perdu des voix depuis 1893. Cela tient en partie à ce que, depuis ce moment, M. Mézières a accentué ses tendances libérales, surtout au point de vue religieux.

Ayant examiné les résultats de la lutte sur les différents points du champ de bataille, il est bon de porter sur l'ensemble de notre action une appréciation générale: partout nous avons pris hardiment et loyalement position dans le combat, nous nous sommes jetés dans la mêlée avec un courage et une ardeur à laquelle nos adversaires ont rendu hommage; nous nous sommes trouvés être un forcené bien plus considérable et bien plus influent qu'on se l'imaginait.

Sachons avoir maintenant la persévérance de l'effort, la ténacité de la volonté qui nous mèneront à la victoire définitive dont nous usurons, comme nous voulons user de nos premiers succès et quoi qu'en craignent certains, dans un esprit de concorde, de Justice et de Liberté.

AUTOUR DU SCRUTIN

De nombreuses informations nous parviennent au sujet des opérations électorales.

En bien d'endroits les bureaux ont été formés avec des personnes désignées d'avance et constitués avant que le public n'ait pénétré dans la salle.

Certains maires se permettent des abus de pouvoir véritablement scandaleux; nous en savons un tel sous prétexte de constater que l'électeur ne lui remet qu'un bulletin, froisse certains bulletins afin de les reconnaître; d'autres bornent les électeurs de leur pipe avec leur pouce et marquent de leur doigt noir les bulletins qu'ils veulent contrôler.

Tous ces procédés sont déloyaux et de nature à provoquer de légitimes réclamations; souvent ils entraînent l'annulation des élections obtenues par ce moyen.

Toutes les réclamations et les décisions doivent être inscrites au procès-verbal. Beaucoup de bureaux s'y refusent arbitrairement; les protestations peuvent alors être adressées à la mairie ou à la sous-préfecture ou préfecture dans les cinq jours qui suivent l'élection.

Les réclamations peuvent être faites dans n'importe quelle forme.

Nous avons remarqué une quantité de bulletins lisibles par transparence, des bureaux soucieux d'une légalité stricte auraient pu ou même annuler beaucoup de bulletins au nom de M. Papelier, de M. de Courville et surtout de M. Vagné; ces derniers étaient imprimés sur papier si mince que l'encre avait traversé, qu'ils étaient indistinctement reconnaissables à ce signe extérieur.

Des ouvriers nous ont demandé comment il se faisait que M. Imhaus (de l'imprimerie Berger-Levrault) avait été désigné comme président du bureau où devaient venir voter presque tous les ouvriers de l'imprimerie Berger-Levrault.

Il est évident que cette mesure était peu délicate et dénotait un médiocre souci de la liberté absolue du scrutin, nous sommes assez de leur avis.

Cependant cette pression n'atteint pas celle qui a eu lieu dans la deuxième circonscription; des maires ont fait battre la caisse avant l'ouverture du scrutin et fait lire des proclamations en faveur de M. Papelier.

M. Papelier doit se sentir très humilié d'avoir profité de ces moyens abusifs et malhonnêtes.

M. le D^r Baraban

M. le docteur Baraban adresse à MM. les électeurs de la 3^e circonscription la lettre suivante:

Messieurs les électeurs,

Présenté au dernier moment, impossible de visiter toutes les communes de la circonscription, mon nom a cependant réuni un très grand nombre de suffrages.

Les tiers des électeurs sont venus affirmer avec moi leur volonté de reconquérir les LIBERTÉS RELIGIEUSES qui nous ont été enlevées, et de ne pas laisser accaparer notre pays par une bande de cosmopolites et de sectaires.

Merci à vous tous, les vaillants de la première heure.

Catholiques et libéraux de toutes opinions se sont groupés à mon appel. Nous ne nous séparerons plus.

Que ce soit moi, si vous le désirez encore, que ce soit un autre, il y aura toujours quelqu'un pour lever le drapeau de nos revendications et établir en France une République large et tolérante.

A tous mes Electeurs, encore une fois, merci!

Vive la République aux Français!

D^r BARABAN,
Professeur titulaire à la Faculté de Médecine.

TOUL

L'effondrement de M. de Sahune. M. de Sahune vient de se désister en faveur de M. Chapuis.

Cette résolution justifie le candidat qui se prétendait modéré et favorable à l'apaisement.

On ne peut faire faillite plus complètement à ses promesses. M. de Sahune serait resté plus digne en se désistant purement et simplement. Il était inutile de soulever la honte de sa capitulation en portant ses voix sur un adversaire contre lequel il avait fait prêter toute la lutte.

M. de Sahune, mis en minorité à Toul comme à peu près partout, vient de donner sa démission de maire de Toul.

M. Hémonet fut annoncé qu'il maintient sa candidature.

LA VICTOIRE DES CATHOLIQUES

ET LES LARMES DU PROGRÈS

Quand un enfant est battu par un compatriote plus solidement bâti, il court dans le giron de sa mère, pleurant à chaudes larmes et noircissant son cou de chers adversaires de colossales entrecoupées de sanglots et de cris de rage.

Le Progrès, tombé depuis longtemps en enfance, pleure sa défaite dans les bras de la Veuve et supplie ses amis de mouiller de quelques larmes leur nez crochus et leur poitrine couverte de triangle. Et ses fermiades s'interrompent de temps à autre pour laisser échapper de son gosier cassé et de sa voix nasillardes des injures contre ses vainqueurs catholiques.

Ah! c'est que « les résultats de notre département ne sont pas de nature à satisfaire les vieux parisiens de la République ».

« L'honorable » M. Pavin (révérend), a voulu dire l'Esq. reçoit une de ces gifles dont parlera sûrement dans nos années le successeur de M. Pfister.

Dans la 3^e circonscription, « crève les yeux; c'est là que le diable a été complétement, mais rien ne sert de réclamer ». Assurément, surtout quand il promet d'être Dinanque plus épouvantable encore.

C'est donc à eux qu'il faut imputer ces défaites. « La question de religion a porté à M. de Courville un tort considérable ». « Réactionnaires et cléricaux ont donné en masse pour M. Brice ». Et M. Brice est élu « malgré » l'appui compromettant de la Croix.

À Lunéville, « la poussée du travail souterrain qui s'accomplit depuis des années par les soins du cléricisme » est une constante menace contre la coterie juive et maçonnique.

À Toul, la défaite des catholiques n'est

qu'apparente, car « des électeurs mal éclairés, en votant pour l'abbé Hémonet, ont bel et bien cru voter pour le candidat cléric ». « Je ne crois pas qu'aucun homme, depuis l'avènement de notre troisième République, les cléricaux aient été aussi ardents, aussi puissamment organisés qu'ils le sont aujourd'hui ».

« Le jeu de cette grosse artillerie » fait frémir: « une forte canonade partie de toutes les capitulières » a défilé les rangs peu serrés des sectaires; « les cléricaux « font feu des quatre pieds » sur des troupes mal organisées. Et, ignominie inconnue dans les loyales coteries opportunistes, les catholiques se livrent à un changement après des républicains modérés », à des « tentatives de pression et de corruption ».

« S'ils continuent leurs manœuvres et leurs luths, ils vont faire de la France « une grande Belgique » (sanglante injure, n'est-ce pas ?).

Ah! Grâces à Dieu! « les âmes sincèrement religieuses seront les plus résolues à combattre... ces éternels ennemis de toute liberté ».

« Le vrai journal religieux est mort », celui qui fuyait, dédaignait, les luttes électorales. La Croix envahit, menaçante, toutes nos campagnes!

« Que d'aveux dans ces pleurs mêlés d'injures innocentes et de sottises colossales! Le parti vicieux publicain est mort, et sur les ruines de ses œuvres funestes, s'élève une troupe jeune, vaillante, compacte de vrais libéraux, d'hommes de conviction. Ils comprennent que le Christianisme seul a fait la France et seul peut la rendre à la vie, ils demandent, ils exigent des lois qui lui laissent un vrai et pleine liberté. Et le Peuple français les écoute et les suit. C'est eux qui désormais sont les arbitres du suffrage universel. La balance penchera du côté où ils placeront leur force. Les votes du dimanche ont été pour eux une victoire.

Les larmes du Progrès en sont le plus sûr gage.

Et vive la République vraiment libérale, ouverte à tous les Français!

Première Circonscription
Inscrits, 19,327. — Votants, 14,915. Suffrages exprimés, 14,634.

Brice, 9,040 voix ÉLU
Pavin, 2,393
Schuh, 2,079
Vagné, 1,132
Georgel, 1

En 1893, M. Brice avait obtenu 6,081 v. Et M. Thiry, 5,392 v.

Deuxième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

M. Papelier, 8,170 voix ÉLU
M. Baraban, 8,815

Troisième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 5,100
Gervaise, 5,051
Nicolas, 3,139
Brunet, 1,797
Wendling, 40

Quatrième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 4,650
Gervaise, 4,601
Nicolas, 2,817
Brunet, 1,797

Cinquième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 4,100
Gervaise, 4,051
Nicolas, 2,267
Brunet, 1,417

Sixième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 3,550
Gervaise, 3,501
Nicolas, 1,717
Brunet, 1,067

Septième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 3,000
Gervaise, 2,951
Nicolas, 1,171
Brunet, 717

Huitième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 2,450
Gervaise, 2,401
Nicolas, 831
Brunet, 467

Neuvième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1,900
Gervaise, 1,851
Nicolas, 461
Brunet, 317

Dixième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1,350
Gervaise, 1,301
Nicolas, 181
Brunet, 117

Onzième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 800
Gervaise, 751
Nicolas, 131
Brunet, 81

Douzième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 250
Gervaise, 201
Nicolas, 51
Brunet, 1

Treizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 200
Gervaise, 151
Nicolas, 51
Brunet, 1

Quatorzième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 150
Gervaise, 101
Nicolas, 51
Brunet, 1

Quinzième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 100
Gervaise, 51
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 50
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

Seizième circonscription
Inscrits, 16,612. — Votants, 12,040. Suffrages exprimés, 11,835.

Brice, 1
Gervaise, 1
Nicolas, 51
Brunet, 1

TOTAUX POUR NANCY
Inscrits, 7,587. — Votants, 5,097.

Baraban, 1,270
Papelier, 3,828

Heillecourt
Inscrits, 102. — Votants, 76.

Baraban, 50
Papelier, 26

Houdemont
Inscrits, 95. — Votants, 78.

Baraban, 49
Papelier, 29

Jarville
Inscrits, 650. — Votants, 495.

Baraban, 286
Papelier, 218

Tomblaine
Inscrits, 283. — Votants, 242.

Bulletins nuls, 9.

Baraban, 125
Papelier, 117

Ludres
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Autrey
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Pierreville
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Pulligny
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Frolois
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Houdemont
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Xeuilly
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Théod
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Parey-St-Céaire
Inscrits, 278. — Votants, 221.

Baraban, 125
Papelier, 96

Troisième circonscription
Inscrits, 21,706. — Votants, 15,750. Suffrages exprimés, 15,745.

Barès, 5,100
Gervaise, 5,051
Nicolas, 3,139
Brunet, 1,797
Wendling, 40

Canton de Saint-Nicolas
Inscrits, 4,403. — Votants, 4,992. Bulletins nuls, 90.

Barès, 1,552
Demenge, 836
Gervaise, 1,671
Nicolas, 1,671
Brunet, 4
Wendling, 1

Canton de Gerbailleur
Inscrits, 2,737. — Votants, 1,949. Bulletins nuls, 19.

Corrad des Essarts, 868
Fénel, 1,042

Canton de Blamont
Inscrits, 3,337. — Votants, 2,810. Bulletins nuls, 20.

Corrad des Essarts, 717
Fénel, 2,070

Canton d'Arroucourt
Inscrits, 700. — Votants, 729. Bulletins nuls, 7.

Corrad des Essarts, 318
Fénel, 409

Canton de Badonville
Inscrits, 1,735. — Votants, 1,539. Bulletins nuls, 9.

Corrad des Essarts, 121
Fénel, 444

Canton de Bayon
Inscrits, 2,884. — Votants, 2,217. Bulletins nuls, 32.

Corrad des Essarts, 1,086
Fénel, 1,094

TOUL
Inscrits, 16,602. — Votants, 13,726. Suffrages exprimés, 13,695.

Chapuis, 6,758 voix.
Hémonet, 3,581
De Sahune, 3,581
Piquart, 2,503
Il y a ballottage.

Toul-Ville
Inscrits, 1,602. — Votants, 1,376. Suffrages exprimés, 1,365.

Chapuis, 1,149
De Sahune, 438
Hémonet, 438
Piquart, 34

Canton de Thuit-Nord
Inscrits, 1,803 voix.

Chapuis, 785
De Sahune, 883
Piquart, 188

Canton de Toul-Sud
Inscrits, 2,079.

Chapuis, 2,079
De Sahune, 662
Hémonet, 430
Piquart, 116

Canton de Dambœuf
Inscrits, 2,788. — Votants, 3,049. Bulletins nuls, 27.

Chapuis, 806
De Sahune, 929
Hémonet, 883
Piquart, 147

Canton de Thiaucourt
Inscrits, 2,308. — Votants, 1,959. Bulletins nuls, 17.

Chapuis, 873
De Sahune, 929
Hémonet, 883
Piquart, 302

Canton de Colombey
Inscrits, 3,400. — Votants, 2,924. Bulletins nuls, 9.

Chapuis, 1,204
De Sahune, 546
Hémonet, 532
Piquart, 682

BRIEY
Inscrits, 16,329. — Votants, 14,124. Suffrages exprimés, 13,877.

Mézières, 4,163
Ladonchamps, 2,246
En 1893, M. Mézières avait obtenu 3,974 v. Et M. de Ladonchamps, 3,151 v.

Canton d'Audun-le-Roman
Inscrits, 2,126. — Votants, 1,796. Bulletins nuls, 20.

De Ladonchamps, 370
Mézières, 1,397

Canton de Contans
Inscrits, 2,129. — Votants, 1,799. Bulletins nuls, 30.

De Ladonchamps, 324
Mézières, 1,435

Canton de Longuyon
Inscrits, 3,227. — Votants, 2,518. Bulletins nuls, 417.

De Ladonchamps, 417
Mézières, 2,074

Canton de Gerbailleur
Inscrits, 2,737. — Votants, 1,949. Bulletins nuls, 19.

Corrad des Essarts, 868
Fénel, 1,042

Canton de Blamont
Inscrits, 3,337. — Votants, 2,810. Bulletins nuls, 20.

Corrad des Essarts, 717
Fénel, 2,070

Canton d'Arroucourt
Inscrits, 700. — Votants, 729. Bulletins nuls, 7.

Corrad des Essarts, 318
Fénel, 409

Canton de Badonville
Inscrits, 1,735. — Votants, 1,539. Bulletins nuls, 9.

Corrad des Essarts, 121
Fénel, 444

Canton de Bayon
Inscrits, 2,884. — Votants, 2,217. Bulletins nuls, 32.

Corrad des Essarts, 1,086
Fénel, 1,094

TOUL
Inscrits, 16,602. — Votants, 13,726. Suffrages exprimés, 13,695.

Chapuis, 6,758 voix.
Hémonet, 3,581
De Sahune, 3,581
Piquart, 2,503
Il y a ballottage.

Toul-Ville
Inscrits, 1,602. — Votants, 1,376. Suffrages exprimés, 1,365.

Chapuis, 1,149
De Sahune, 438
Hémonet, 438
Piquart, 34

Canton de Thuit-Nord
Inscrits, 1,803 voix.

Chapuis, 785
De Sahune, 883
Piquart, 188

Canton de Toul-Sud
Inscrits, 2,079.

Chapuis, 2,079
De Sahune, 662
Hémonet, 430
Piquart, 116

Canton de Dambœuf
Inscrits, 2,788. — Votants, 3,049. Bulletins nuls, 27.

Chapuis, 806
De Sahune, 929
Hémonet, 883
Piquart, 147

Canton de Thiaucourt
Inscrits, 2,308. — Votants, 1,959. Bulletins nuls, 17.

Chapuis, 873
De Sahune, 929
Hémonet, 883
Piquart, 302

Canton de Colombey
Inscrits, 3,400. — Votants, 2,924. Bulletins nuls, 9.

Chapuis, 1,204
De Sahune, 546
Hémonet, 532
Piquart, 682

BRIEY
Inscrits, 16,329. — Votants, 14,124. Suffrages exprimés, 13,877.

Mézières, 4,163
Ladonchamps, 2,246
En 1893, M. Mézières avait obtenu 3,974 v. Et M. de Ladonchamps, 3,151 v.

Canton d'Audun-le-Roman
Inscrits, 2,126. — Votants, 1,796. Bulletins nuls, 20.

De Ladonchamps, 370
Mézières, 1,397

Canton de Contans
Inscrits, 2,129. — Votants, 1,799. Bulletins nuls, 30.

De Ladonchamps, 324
Mézières, 1,435

Canton de Longuyon
Inscrits, 3,227. — Votants, 2,518. Bulletins nuls, 417.

De Ladonchamps, 417
Mézières, 2,074

Neuse

Arrondissement de Commercy
Inscrits, 14,473. — Votants, 11,473. Bulletins nuls, 14.

M. Davelle, député sort., 6,330 voix; Farelle, rad.-social., 8,040; Angeli, 2,837; Samson, 71; Ballotage.

Arrondissement de Verdun
M. Proudhomme-Havelle est élu par 12,268 voix.

Arrondissement de Montmédy
Sommaire rép., 8,885. ÉLU: M. Rouandin, 3,407.

Dans la 3^e circonscription

Le légendaire comte Demenge vient de redevenir son blason qui en avait grand besoin. Son programme s'inspire d'un esprit tellement rétrograde qu'on s'étonne d'y voir souscrire quelques personnes libérales et intelligentes, à côté d'autres dont les sentiments sont bien connus. Voilà qu'il nous ressort les vieux plats de Homais de Gambetta. Vraiment, ces programmes sont en retard de vingt ans, et ils semblent ignorer les déclarations si nettes de M. Méline qui avec son hon-sens, renvoyait l'anti-cléricisme à son usage d'après.

Si le comte Demenge a voulu s'appuyer sur le grand coup, c'est assurément un coup de tête qui étonnera de lui les hommes gens qu'on bien avoués qui s'imaginent assurer le succès de leur candidat en lui indiquant un programme qui a occasionné l'échec si retentissant de M. Pavin... et il se déclare opportunistes!

« Nous extrayons de ce document, désormais historique, une perle que nos lecteurs sauront apprécier. M. Gervaise est l'homme du cléricisme, c'est-à-dire de l'obscurantisme, de la servilité, de l'obscurantisme, qui ne veut pas qu'on aie au peuple de s'élever par l'instruction, et aurait bien vite réduit à la majeure plébe d'autres fois les maîtres dévoués de notre jeunesse. Et, dans ce but, il a subi les cris quand nous voulons faire la lumière sur les candidats, et que sans cesse l'éternel du Progrès note autour de nous.

M. Nicolas fait annoncer qu'il renonce à la lutte et ne maintient pas

